

PEYRIAC-MINERVOIS

#7 BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DÉCORATIONS DE NOËL

Pour 2015, l'illumination de la R.D.11 a été privilégiée, et à ce titre, nous tenons à remercier vivement les riverains qui nous ont donné leur accord pour fixer les guides des guirlandes sur leurs façades. Mais suite à quelques refus les intervalles réguliers souhaités, entre chaque guirlande n'ont pu être respectés. Les anciennes décorations ont été repositionnées dans le village et aux Tuileries d'Affiac.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les enfants de l'école accompagnés du corps enseignant, la Calendreta et le Conseil Municipal des Jeunes ont accompagné une importante délégation de personnalités civiles et militaires ainsi qu'un grand nombre de Peyriacois, au Monument aux Morts pour cette cérémonie. Après les discours officiels, le dépôt de gerbe et de fleurs par les écoliers, l'appel des enfants de Peyriac tombés aux combats par nos jeunes conseillers, et le chant de la Marseillaise, le cortège s'est rendu au foyer des Campagnes pour le traditionnel apéritif.



ÉDITO

Nous venons de vivre des moments épouvantables, où la stupéfaction et l'horreur n'ont pas eu de limite. Par notre dernière minute de silence, nous avons exprimé ensemble notre entière solidarité à l'égard des familles des victimes et des blessés lors des attentats sanglants.

Nous sommes dans un état démocratique et laïque, et plus que jamais, nous devons défendre nos valeurs. Seule la cohésion nationale permettra de lutter contre ce terrorisme. Nous ne baisserons pas les bras, nous irons de l'avant comme tous les français nous vivrons ensemble pour l'avenir de nos enfants.

A ce sujet, n'oublions pas que les dimanches 6 et 13 décembre, nous devons tous aller voter pour construire la région de demain. Nos anciens, et surtout les femmes, ont gagné suite à de hautes luttes, ce droit civique, ne le galvaudons pas, venez voter.

A la veille des fêtes de fin d'année, je vous souhaite de bons moments en famille et entre amis, afin d'aborder plus sereinement la nouvelle année. Que celle-ci soit pour vous pleine d'espoir et de bonheur pour adoucir nos malheurs actuels.

Pour célébrer cette nouvelle année et vous faire un bilan municipal ainsi que dévoiler certains de nos projets, je vous donne rendez-vous le 12 janvier au foyer municipal.

Denise Gils
Maire

Les vœux 2016 de Madame Le Maire et de son Conseil Municipal auront lieu le 12 janvier 2016 à 18h30 au foyer municipal suivi d'un apéritif dînatoire.

VIE MUNICIPALE

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

COMMISSION SOCIALE

La permanence du samedi matin, ayant eu une très faible fréquentation, a été annulée.

L'action sociale se poursuit malgré tout : différentes actions ont été menées tout au long de l'année et ont abouti.

Si besoin, s'adresser au secrétariat de la mairie (04 68 78 11 30) pour se rapprocher de la Commission.

COMMISSION TRAVAUX

WC du Bourguet

La nécessité de reconstruire les WC publics de la place de la Libération nous a amené à contacter quatre entreprises pour l'établissement de devis. Seules les entreprises Bosc et Gils ont répondu.



Le début des travaux devant intervenir avant la fin de l'année 2015 pour ne pas perdre les subventions, l'entreprise Bosc, trop engagée par ailleurs, n'a pu honorer le délai et c'est donc l'entreprise Gils qui a été désignée pour effectuer ces travaux. Elle a confié la sous-traitance de la plomberie et de l'électricité à des entreprises locales. (Barthe Claude et Nonnat Sébastien)

Entretien du village

La commission a préparé et planifié avec le S.I.C. (Syndicat Intercommunal de Cylindrage) les travaux sur la voirie pour 2016, après le passage de l'Agglo, qui doit changer les branchements de plomb dans les rues : des Tonneliers, de la Grande Fontaine, des Mauves, des Caves ouest et place de La Libération.

La place Gaston Bonheur sera aménagée en parking avec un enduit tri couche et une pose de caniveaux.

Ces travaux ont été approuvés par le conseil municipal.

COMMISSION COMMUNICATION

Le plan de la commune est en cours de réalisation. Les commerçants, artisans et entreprises désirant être présents sur celui-ci doivent fournir leurs informations professionnelles (statut, adresse exacte, tél...) avant le **31/12/2015** au secrétariat de la mairie ou par mail à compeyriac@laposte.net.

Depuis bientôt un an le site internet de notre commune est en ligne à l'adresse www.peyriac-minervois.fr.

Vous y trouverez de nombreux renseignements concernant aussi bien les démarches administratives, l'annuaire de nos artisans et commerçants, les comptes rendus de nos différents conseils ainsi que les différentes manifestations culturelles. Nous vous invitons à le visiter.



COMMISSION ENVIRONNEMENT

Depuis les élections, nous nous sommes rapprochés des habitants pour connaître leurs desideratas. Au cours de l'année 2015 nous avons réalisé des plantations, mise en place des bancs publics, poubelles, distributeurs de sacs pour déjections canines (non utilisés ou souvent mal utilisés)...

Elagage des platanes

Afin d'éradiquer l'évolution de la maladie du chancre coloré et de permettre d'avoir des pousses plus vigoureuses, il a été décidé de faire élaguer tous les platanes du village. Cette mission a été confiée à une entreprise spécialisée.



WC du Stade

Afin de favoriser la commodité des sportifs fréquentant le stade, un bungalow WC raccordé au réseau d'assainissement a été installé à côté du bungalow vestiaire.



Coins pique-nique

Deux ensembles tables et bancs en bois ont été mis à disposition des accompagnants aux abords du stade.



Trois autres ont été installés le long de la promenade du Jeu du Mail.

COMMISSION STATIONNEMENT

Des places de stationnements Place Rambaud, Place Cathare... ont été tracées. Nous avons également délimité des emplacements de stationnement gênant. Un descriptif détaillé a été remis aux employés municipaux afin de matérialiser ces zones. D'autres rues sont à l'étude.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Depuis leur élection nos jeunes conseillers municipaux se réunissent en mairie avec leurs tuteurs Solveig Louveau et Didier Vila tous les premiers mercredis du mois. Beaucoup de sujets d'actualités sont abordés : Commémorations, la vie du village, les inondations de 1999 et 2006, l'entretien de la rivière... Dans les futurs projets figurent la tenue d'un stand à l'école primaire lors du marché de Noël prévu le vendredi 18 décembre et au printemps, un nettoyage des berges de l'Argent Double. Actuellement ils participent au choix des divers jeux qui seront installés dans le futur jardin public municipal Place Rambaud.

SPÉCIAL IMPÔTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation et de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

Si vous avez déjà payé : vous serez automatiquement remboursés.

Si vous n'avez pas encore payé : il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr

ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

LES P'TITS BOUTS DE PEYRIAC ET L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Nous avons réalisé notre premier loto le vendredi 13 novembre dernier. Celui-ci a eu beaucoup de succès grâce à la participation des enfants et de leurs familles, des habitants de Peyriac et des alentours. Nous les en remercions ainsi que les enseignants de l'école qui nous soutiennent dans nos démarches.

Nous allons encore vous proposer d'autres manifestations durant toute l'année scolaire (vide-grenier, loto, repas...) et nous comptons sur vous pour qu'elles aient autant de succès que la première.



La prochaine aura lieu le **vendredi 18 décembre**. Le Père Noël remettra les cadeaux aux enfants et un marché de Noël sera ouvert à tout le monde à partir de 15h30. Venez nombreux... MERCI d'avance.

AMICALE LAÏQUE

– Vendredi 4 décembre à 18h au foyer

Conférence de Geneviève Furnemont sur « New York », dans le cadre Histoire et Patrimoine. Entrée Libre

– Samedi 5 décembre, toute la journée Téléthon

Matin : devant la Mairie, présence des Pompiers, vente de gâteaux, randonnées (participation 5€ minimum)

Après-midi : au foyer, chorale 3€ minimum, mini-loto 6€ minimum, pétanque

– Samedi 12 décembre à 15h au foyer

Atelier sculpture fruits et légumes avec Frédéric Tibald. Entrée 15€/personne. Apporter planche à découper et couteaux.

Inscriptions : Lorna 06 83 06 73 70 avant le 7 décembre.

– Samedi 30 janvier 2016 à 21h au foyer

Soirée Cabaret « Poussières d'étoiles », inspirées de Barbara par Yvette Iché. Entrée 10€. Amicalistes 8€

– Samedi 20 février 2016 à 21h au foyer

Soirée Cinéma « L'Algue Bleue » de Jean-Paul Joguïn avec la participation de Peyriacois et de comédiens de l'atelier « La Tripe du Veau ». Entrée libre.

CLUB BOULISTE PEYRIACOIS



Lors de sa récente assemblée générale, le Club Bouliste Peyriacois a présenté des bilans qui, tant au niveau des activités

que sur le plan financier, sont excellents. Comme d'habitude, la prochaine saison sera ouverte le lundi de Pâques, soit le 28 mars, par la traditionnelle « omelette villageoise », ouverte donc à tous, membres, ou pas, du club. Les concours villageois se dérouleront du 10 juin à fin août. Challenge Pélissié dimanche 7 août à 15h en doublette formée et lundi 8 août à 15h en tête à tête. Vente et renouvellement des licences auprès du président.

LA CALENDRETA

Nous organisons à Peyriac pour la 4^e année consécutive en Minervois la fête « Nadalet » (le petit Noël) fête de la lumière qui célèbre le début du rallongement des jours les 11 et 12 décembre.

Cette manifestation culturelle s'inscrit dans un objectif de relancer et ancrer en Minervois la pratique collective du chant populaire occitan et de rencontrer leurs interprètes.

Programme :

– **Vendredi 11 décembre dès 18h30 au foyer municipal de Peyriac**, apéritif chanté par les 30 artistes avec bar à vin. Entrée libre.

– **Samedi 12 décembre**

Balade chantée dans le village de Félines avec des lampions. Rendez-vous devant le Cellier à 18h. A 19h, concert au foyer, restauration concoctée par les parents et bar à vin.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG RIEUX/PEYRIAC

Prochaine collecte : lundi 14 décembre de 15h à 19h30 au Foyer Municipal de Rieux Minervois.

Nouveautés 2016 :

Le nombre de collectes passe à quatre : lundi 14 mars, lundi 06 juin, vendredi 2 septembre et vendredi 16 décembre. Les collectes ont lieu au foyer municipal de Rieux-Minervois de 15h à 19h30.

Une tombola est organisée avec vente de billets (2 €) dès le 14 janvier, chez les commerçants suivants :

– Rieux-Minervois : Boulangeries Laugé et Ziégélé, tabac presse BOYER, boucherie Kieffer et pharmacie Cavailhès.

– Peyriac Minervois : Boulangerie Fleur de Boulange, boucherie Dos Santos et pharmacie Cassagnol.

A gagner : 1 téléviseur, 1 jambon, 1 panier garni, du vin et de nombreux autres lots. Le tirage au sort de la tombola aura lieu le lundi 14 mars, première collecte de l'année 2016. La remise de diplômes aux donateurs qui atteignent un certain nombre de dons, se déroulera ce même jour à 19h30. E-mail : bretonfedfa@wanadoo.fr



SIAHBAD : Devoir du propriétaire riverain

Entretien de la végétation et protection des berges. (Article L215-14 et 16 du Code de l'environnement)

« Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges (enlèvement des embâcles et débris, élagage de la végétation). Cet entretien maintient le cours d'eau dans son profil d'équilibre, facilite l'écoulement naturel des eaux et contribue au bon état écologique du milieu. Le propriétaire peut s'acquitter seul de ces tâches ou se regrouper en association avec d'autres. »

**RENDEZ-VOUS DES SENIORS AU FOYER MUNICIPAL
LE 23 JANVIER 2016.
LES INVITATIONS LEURS SERONT ADRESSÉES COURANT JANVIER.**

Malgré nos différents appels au civisme concernant les déjections canines et les dépôts sauvages des sacs-poubelle, nous constatons malheureusement que nous n'avons pas été complètement entendus. Avoir un village propre et accueillant doit être le souci de chacun d'entre nous :

- Des distributeurs de sacs pour les

déjections canines sont à votre disposition dans tout le village

- Les containers ne doivent recevoir que les sacs noirs exclusivement réservés aux ordures ménagères


- Les sacs jaunes du tri sélectif sont à sortir devant les habitations le **mardi soir** pour un ramassage le mercredi matin.

Comme certains villages voisins, nous avons décidé d'adopter le PVE (Procès-ver-

bal électronique) pour les voitures mal garées, divagations d'animaux, déjections des chiens, poubelles...

Une réunion a eu lieu jeudi 26 novembre avec tous les maires du canton désireux d'effectuer cette démarche et en présence de la gendarmerie qui a pu apporter un très bon éclairage sur cette procédure. Certaines mairies, l'utilisant déjà, nous ont fait part de leurs expériences.

LA POSTE

Le 23 mars 2015, Mme AMBRI déléguée des relations territoriales de La  **LA POSTE** est venue nous rencontrer afin d'évoquer l'avenir de notre Bureau de Poste.

Deux solutions :

- Soit la fermeture inéluctable du bureau d'ici un an ou deux,
- Soit sa transformation en Agence Postale Communale.

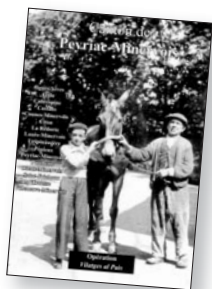
Le 1^{er} juin, le conseil municipal a voté à la majorité le maintien de ce service de proximité. Après une première phase d'étude, nous sommes actuellement dans la finalisation de ce projet et vous tiendrons au courant de l'avancée du dossier.

MISE EN GARDE

Depuis quelque temps vous êtes peut-être dérangés par des appels téléphoniques vous indiquant qu'un colis est en souffrance chez un transporteur ou qu'une facture est impayée et vous demandant de rappeler un numéro en 08..... Ne rappelez surtout pas c'est une arnaque !

IDÉE CADEAU FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Si vous hésitez encore ou si vous n'avez pas fait votre choix, vous pouvez vous procu-



rer au secrétariat de la mairie le livre consacré au canton de Peyriac « Vilatges al Pais » au prix de 25 €. Un ouvrage historique à lire, à faire lire et à conserver.

INFO

Vous pouvez trouver et déposer des petites annonces, rapidement et gratuitement sur www.trouverdeposer.com. Destiné aux particuliers et professionnels c'est un site web francophone offrant plus de 60 rubriques pour la recherche et l'insertion de petites annonces de services, de produits neufs et d'occasions, etc. Trouverdeposer.com se veut : gratuit, facile d'utilisation, sans frontière, toujours accessible et efficace.

BON A SAVOIR sera notre FIL ROUGE pour nos bulletins 2016.....

1/ Documents à conserver

L'informatique n'a pas encore permis de tout simplifier. Les documents administratifs inondent toutes les familles. Mais attention, tous n'ont pas la même valeur.

Il convient de garder :

- sur soi => carte d'identité, permis de conduire, la carte vitale de CPAM ou MSA, groupe sanguin.
- pendant 3 mois => extrait de naissance, certificat de concubinage
- pendant 6 mois => note d'hôtel ou restaurant
- pendant 1 an => certificat de ramonage, facture de transport, chèque bancaire (un an et 8 jours pour le présenter à l'encaisse-

ment), ordre de prélèvement automatique, récépissé d'envoi de recommandé.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE Tél. : 04 68 78 11 30 / Fax : 04 68 78 32 98 - Heures d'ouverture au public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 16h à 18h30. Fermée le jeudi après-midi et mardi après-midi temporairement.

*En cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie, veuillez nous contacter au 06 47 39 64 16 ou par mail : urgencemairie.peyriac@orange.fr

LA POSTE 36 31 (numéro non surtaxé) Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h. Levée du courrier à 14h30

GENDARMERIE 04 68 78 10 17 ou 17 **CENTRE DE SECOURS SAPEURS-POMPIERS** 18 ou 112

Urgence sécurité GAZ n° vert 0800 473 333

A SAVOIR

Distribution des sacs-poubelle **ATTENTION.** Elle se déroulera dorénavant à la **bibliothèque municipale** (à côté de la Maison des Associations) aux dates suivantes :

Pour l'année 2016, les lundis 1^{er} février, 6 juin et 3 octobre (y compris dépannage exceptionnel).

INFO MAIRIE

Rappel important

- Les jeunes gens âgés de 16 ans doivent se faire inscrire sur la liste de recensement militaire dans les 3 mois à compter de leur date anniversaire. Une attestation leur sera délivrée par la secrétaire de Mairie le jour de l'inscription, elle leur sera nécessaire pour se présenter à divers examens ou concours ainsi que pour s'inscrire au permis de conduire.
- Les nouveaux arrivants peuvent se présenter à la bibliothèque municipale pour se procurer des sacs-poubelle et des sacs de tri sélectif. Ils peuvent également demander, au secrétariat de la mairie, la plaque du numéro de leur habitation (s'ils n'en ont pas) correspondant à leur adresse postale, un employé des services techniques passera la leur placer.
- Bon à savoir : C'est la mairie, et elle seule, qui communique les adresses postales.